

Ministry of Education

Deputy Minister

Mowat Block
Queen's Park
Toronto ON M7A 1L2**Ministère de l'Éducation**

Sous-ministre

Édifice Mowat
Queen's Park
Toronto ON M7A 1L2**Note de service**

Destinataires : Directrices et directeurs de l'éducation
Agentes et agents de supervision
Secrétaires-trésorières et secrétaires-trésoriers des administrations scolaires

Expéditeur : Nancy Matthews
Sous-ministre

Date : Le 19 septembre 2016

Objet : Note Politique/Programmes n° 160 : Blocs d'apprentissage réservés à l'enseignement quotidien des mathématiques de la 1^{re} à la 8^e année

Conformément à ses objectifs énoncés dans le document *Atteindre l'excellence : Une vision renouvelée de l'éducation en Ontario*, le ministère de l'Éducation donne suite à son engagement d'aider les élèves à acquérir les connaissances et les compétences en mathématiques dont ils auront besoin à l'avenir.

Je vous envoie ci-joint la Note Politique/Programmes n° 160 (NPP), qui souligne un élément clé de la stratégie : réserver chaque jour des blocs d'apprentissage d'une durée considérable à l'enseignement efficace des mathématiques, conformément au Curriculum de l'Ontario de la 1^{re} à la 8^e année – Mathématiques.

À partir du mois de septembre 2016, les enseignantes et enseignants de la 1^{re} à la 8^e année consacreront à l'enseignement des mathématiques 300 minutes par cycle de cinq jours, de préférence à raison de 60 minutes par jour, sinon d'au moins 40 minutes. Étant conscients du fait que les enseignantes et enseignants doivent répondre aux besoins de leurs élèves tout en se conformant aux exigences propres à leur école, nous avons fait en sorte que la NPP prévoie la souplesse nécessaire pour qu'il y ait au moins 300 minutes d'enseignement et d'évaluation dans cette matière par cycle de 5 jours.

Dans le cadre des travaux préalables à l'élaboration de cette NPP, le Ministère a consulté les spécialistes du secteur par l'entremise du sous-comité des mathématiques du Comité provincial des initiatives ministérielles. Le sous-comité s'est réuni deux fois pour donner son point de vue sur la NPP, apporter des éclaircissements concernant cet élément et formuler des conseils au sujet de la mise en œuvre. Le Ministère continuera de travailler en collaboration avec les conseils scolaires et les diverses associations de partenaires en éducation pour établir une approche intégrée qui tiendra compte des expériences d'apprentissage et d'enseignement des enfants, des élèves et du personnel enseignant.

La NPP n° 160 est affichée sur le site Web du Ministère à www.edu.gov.on.ca

Dans les prochaines semaines, des ressources qui appuient la mise en œuvre de la NPP seront affichées à <http://edusourceontario.com/>

Je vous remercie encore pour votre engagement envers l'amélioration du rendement des élèves et le renforcement de la culture de collaboration dans le système d'éducation financé par les fonds publics de l'Ontario.

Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec le bureau du Ministère de votre région. Vous trouverez ci-joint la liste de tous les bureaux régionaux.



Nancy Matthews

p. j.

c. c. Cathy Montreuil, sous-ministre adjointe
Division du rendement des élèves

Janine Griffore, sous-ministre adjointe
Division de l'éducation en langue française, de l'éducation autochtone et de la recherche

Martyn Beckett, sous-ministre adjoint
Division de l'apprentissage et du curriculum